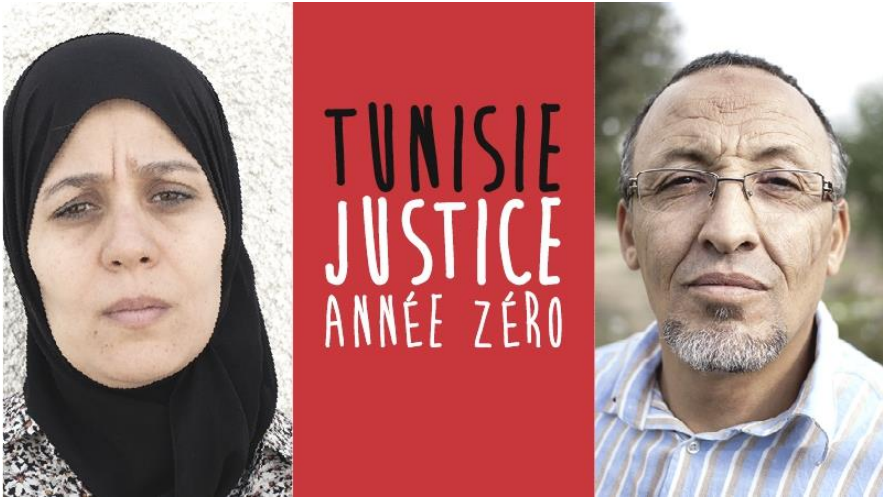


# EXPOSITION PHOTOS



## Justice pour Taoufik et Rached

**En finir avec la torture en Tunisie**

Mais, tout va bien en Tunisie, n'est-ce pas ?  
Une constitution démocratique a été adoptée en janvier 2014,  
le principe de laïcité est garanti, des élections libres ont été organisées...  
Pourquoi encore se focaliser sur ce pays ?

## **Pas de démocratie sans justice**

Le retour de la démocratie ne signifie pas la fin automatique de la torture.  
Les pratiques tortionnaires ont la vie dure.  
En Tunisie, la police torturait sous Ben Ali, elle torture encore aujourd'hui. Il  
ne s'agit pas d'accabler ce pays mais de profiter des progrès  
démocratiques, de l'élan de ses réformes politiques, pour éradiquer le fléau  
de la torture.

Dans ce but, montrer qu'enfin la justice passe, qu'enfin l'impunité cesse, est  
un signal fort pour dire : « la torture c'est fini ! »

TUNISIE  
JUSTICE  
ANNÉE ZÉRO

## « Artivisme »

L'expression artistique et la mobilisation militante se rejoignent dans cette exposition pour rendre compte, à travers la situation de deux victimes, de la défaillance de la justice tunisienne dans la lutte contre la torture.

À travers les portraits d'une femme et d'un homme, nous nous approchons de la douleur, de l'impuissance et de l'enfer quotidien de ceux qui subissent la torture. Mais aussi de leur humanité, de leur désir d'avenir et de leur soif de justice.

Le photographe **Augustin Le Gall** mène depuis plusieurs années un travail engagé sur la révolution tunisienne et de soutien aux victimes de torture. L'ACAT lui a proposé de réaliser un photo-reportage consacré à deux victimes dont les dossiers sont suivis par ses juristes.



**Ahlem Elaïba** est la femme de Taoufik, entrepreneur tunisien et père de quatre enfants qui a été torturé puis incarcéré pour une affaire que les époux disent montée de toutes pièces par un ancien sympathisant de Ben Ali qui voulait récupérer leur ferme.



**Rached Jaïdane** a été torturé et condamné sur la base des aveux qu'il a dû signer sans même pouvoir les lire. Après avoir purgé une peine de dix ans de prison et malgré de graves séquelles, il se bat pour que ses tortionnaires soient jugés pour le calvaire qu'on lui a infligé.

# TUNISIE JUSTICE ANNÉE ZÉRO

## Aller plus loin

- la campagne « Tunisie – Justice, année zéro », de l'ACAT  
[www.acatfrance.fr/agir/campagneTunisie](http://www.acatfrance.fr/agir/campagneTunisie)
- le photographe Augustin Le Gall  
[www.augustinlegall.com](http://www.augustinlegall.com)

L'ACAT est une ONG de défense de droit de l'homme de 39 000 membres.

Créée en 1974, elle agit dans le monde entier contre la torture, la peine de mort et pour la protection des victimes, notamment par la défense du droit d'asile.



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE  
7, rue Georges Lardennois 75019 Paris | [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

Reconnue d'utilité publique, l'ACAT-France est exonérée de droits de succession.